

Arrêté n° 2018-92 du portant proclamation des résultats des élections des membres du Conseil de l'UFR LSH

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté électoral n°2018-59 relatif aux élections au conseil de l'UFR LSH,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et personnels assimilés »

Sièges à pourvoir : 9

Inscrits : 39

Votants : 25

Suffrages exprimés : 25

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 2,77

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Ensemble pour l'UFR LSH	18	6	0	6
Agir pour la collégialité	7	2	1	3

Sont déclarés élus :

Sylvia PEREYRA-PALMA
Thomas NICKLAS
Nicoletta PALMIERI
Gilles LEFARGUE
Nathalie BARRANDON
Dominique QUERO
Marta WALDEGARAY
Patrick WOTLING
Sylvie MIKOWSKI

Collège « Autres enseignants et assimilés » :

Sièges à pourvoir : 9

Inscrits : 129

Votants : 49

Suffrages exprimés : 48

Bulletins blancs ou nuls : 1

Quotient électoral : 5,33

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour une UFR dynamique, audacieuse et solidaire	14	2	0	2
Humanités	20	3	1	4
Travailler ensemble avec nos différences	14	2	1	3

Sont déclarés élus :

Cécile BRION
Nicolas STEFANIAK
Véronique BEAULANDE-BARRAUD
Gilles SAMBRAS
Véronique BALTAZART
Aurélien GIRARD
Céline BONHERT
Prisca PERANI
Didier BALTAZART



Collège « Usagers » :

Sièges à pourvoir : 11

Inscrits : 3750

Votants : 269

Suffrages exprimés : 244

Bulletins blancs ou nuls : 25

Quotient électoral : 22,18

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Ensemble, passons le cap	200	9	0	9
Sauve ton diplôme I (avec l'UNEF)	44	1	1	2

Sont déclarés élus :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Alyson MIQUEL	Julien DESFOSSE
Benjamin LAURENT	Lydia DOS SANTOS
Hélène VINOT	Alexandre POPIOLEK
Stéphane GUILPAIN	Apolline DURTETTE
Julie DEZITTER	Erwan HERVE
Alexandre SIMON	
Ornella EBOUE ABESSOLO	
Kélian DEVANLAY	
Elsy DUJANCOURT	
Clara JACQUINET	Hélène DANNEQUIN
Marc-Antoine COLONNETTE	Julien FRAINCART

Collège Personnels « BIATSS » :

Sièges à pourvoir : 3
Inscrits : 60
Votants : 36
Suffrages exprimés : 30
Bulletins blancs ou nuls : 6
Quotient électoral : 10

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
SPURCA-CGT	30	3	0	3

Sont déclarés élus :

Patricia OUDINET
Lionel DEMICHEL

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le **22 NOV. 2018**

Le Président de l'Université,

Guillaume GELLE



Mis en ligne le : **22 NOV. 2018**

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : **22 NOV. 2018**

